

FORMATION DES INTERVENANTS SCOLAIRES

Présentation de la Fondation

La mission de la Fondation Monique-Fitz-Back est de promouvoir l'éducation au développement durable. Bien que la Fondation soit surtout connue pour ses projets à caractère environnemental, sa mission l'amène à épouser les quatre valeurs du réseau des 1500 Établissements verts Brundtland (EVB-CSQ) : l'écologie, la solidarité, la démocratie et le pacifisme.

Présentation du projet

Vivre ensemble à l'école est un projet que nous réalisons afin de contribuer à la nécessaire construction d'une société intégrée et cohésive, favorisant la compréhension interculturelle.

En raison de la nature même du projet *Vivre ensemble à l'école* la Fondation s'associe étroitement avec le milieu scolaire et les communautés à toutes les étapes de réalisation : co-design, co-réalisation et coopération inter-organisme

Plus spécifiquement, *Vivre ensemble à l'école* vise à :

- Identifier et mobiliser les milieux scolaires et les communautés volontaires ;
- Proposer aux établissements scolaires du primaire et du secondaire des idées d'activités pédagogiques adaptées à chaque niveau ainsi que des activités parascolaires ;
- Offrir une formation et un accompagnement aux établissements désireux de s'engager dans le projet.

Formation des intervenants scolaires

C'est dans la perspective de mieux outiller les intervenants scolaires que la Fondation Monique-Fitz-Back, en partenariat avec les membres du comité d'orientation du projet, propose de mettre sur pied une activité de formation afin de développer les compétences professionnelles du personnel enseignant en lien avec l'enseignement en contexte interculturel. En proposant une première journée de formation au personnel enseignant du primaire, nous aimerions proposer des réflexions et des outils qui pourront les soutenir dans leurs pratiques auprès d'une population de plus en plus plurielle.

Deux grands objectifs sont ciblés pour la journée de formation :

Premier objectif : Doter les enseignants.es au primaire de connaissances sur la terminologie de la diversité, sur la réalité plurielle de leur milieu et sur l'approche d'éducation interculturelle et inclusive à préconiser afin de diminuer les tabous liés à la diversité culturelle sur le territoire de la commission scolaire.

Deuxième objectif : Présenter des outils qui pourraient soutenir les enseignants.es pour qu'ils.elles deviennent des actrices et acteurs de changement dans leur milieu et ainsi faciliter le développement d'une approche interculturelle dans le milieu scolaire.

Vous trouverez aux pages suivantes deux propositions d'horaire qui ont été élaborées par les membres du comité d'orientation du projet *Vivre ensemble à l'école* afin de répondre aux besoins du personnel enseignant et qui souhaitent également convenir le mieux possible aux disponibilités de la Commission scolaire. L'une ou l'autre des options sont envisageables, en fonction des besoins exprimés par la Commission scolaire.

Horaire A — Demi-journée — 8 h 30 à 12 h (3 h30)

1. Conférence d'ouverture | 45 minutes — Reconnaître la diversité culturelle de son milieu

9h15 – 9 h 20 transfert vers les salles pour les ateliers

2. 4 ou 5 ateliers | Durée par atelier :1h40
 - 1) Étude de cas et développement d'outils en intervention interculturelle
 - 2) Intégration en classe des élèves issus de l'immigration ou de la diversité culturelle
 - 3) Éducation interculturelle et inclusive
 - 4) Banque de ressources pédagogiques en lien avec le développement de l'empathie et la lutte au racisme par la déconstruction de préjugés
 - 5) Relation famille-école en contexte interculturel

11 h – 11 h 15 Pause-café

3. Atelier pratique de 45 minutes | « Ai-je le droit de dire ça? – Déconstruire les tabous autour de la diversité culturelle »

-- Fin de la formation | 12h00 --

Horaire B — Journée complète (Mini-colloque) 8 h 30 — 15 h 45

AM : 8 h 30 – 12 h

1. Validation des connaissances actuelles en diversité culturelle à Québec et en région | 30 minutes
2. Conférence d'ouverture | 1h — Reconnaître la diversité culturelle de son milieu et période de questions

10 h – 10 h 15 | Pause café

3. Bloc 1 – Choix de 4 ateliers | Durée : 1h45
 - 1) Étude de cas et développement d'outils en intervention interculturelle
 - 2) Inclusion en classe des élèves issus de l'immigration ou de la diversité culturelle jumelé à l'atelier « Relation famille-école en contexte interculturel »
 - 3) Éducation interculturelle et inclusive
 - 4) Banque de ressources pédagogiques en lien avec le développement de l'empathie et la lutte au racisme par la déconstruction de préjugés

12h – 12 h 45 | Pause diner

PM : 12 h 45 à 15 h45

1. Bloc 2 – Choix de 4 ateliers | 1h45 minutes
 - 1) Étude de cas et développement d'outils en intervention interculturelle
 - 2) Inclusion en classe des élèves issus de l'immigration ou de la diversité culturelle jumelé à l'atelier « Relation famille-école en contexte interculturel »
 - 3) Éducation interculturelle et inclusive
 - 4) Banque de ressources pédagogiques en lien avec le développement de l'empathie et la lutte au racisme par la déconstruction de préjugés

14 h 30 – 14h45 | Pause-café

2. Atelier pratique de 45 minutes | « Ai-je le droit de dire ça? – Déconstruire les tabous autour de la diversité culturelle »
3. Période de questions et questionnaire d'évaluation de la formation — 15 minutes

-- Fin de la journée de formation 15h45 --

L'entièreté des coûts reliés à la formation est assurée, en partie par le support financier du Gouvernement du Canada par l'entremise du Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme ainsi que par le soutien de la Ville de Québec.

Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Élise Derome, coordonnatrice de projet à la Fondation Monique Fitz-Back.

Cordialement,

Élise Derome
Coordonnatrice de projets



320, rue St-Joseph Est, bureau SS-045
Québec (Québec) G1K 8G5
☎ 418 523-8585, poste 222 @ ederome@fondationmf.ca
www.fondationmf.ca

Ce projet est financé en partie par le gouvernement du Canada.

Canada^{🇨🇦}

Avec la participation financière de la ville de Québec.

